



Informations sur un article de loi en rapport avec la communauté

Par **dodo**, le **04/09/2011** à **18:12**

Bonjour, rnil semble qu'il existe un article se loi qui dirais plus ou moins: rn"une communauté n'a pas le droit d'aggraver une situation" rnje l'ai entendu plusieurs fois cité par des personnes qualifiées, mais non juristes. rnJ'aimerais savoir ce qu'il en est exactement subissant des dommages et inconvénients d'une municipalité assez "défaillante" rnMerci d'avance.

Par **mimi493**, le **04/09/2011** à **18:42**

Il faut donner le contexte.

Par **amajuris**, le **04/09/2011** à **18:46**

bjr, rndes explications complémentaires seraient nécessaires. rndt

Par **dodo**, le **05/09/2011** à **10:18**

Bonjour, rnmerci pour l'intérêt que vous portez à mon problème. rnJe suis dans une petite commune dont le Maire semble bien perdre pied face à toutes ces responsabilités. rnSuite à des travaux de voirie mal exécuté: rn-la rue est remontée de plus de quarante centimètres. Ce

qui l'amène à dix cm sous une fenêtre, et crée une marche à la porte d'accès de trente centimètres de haut pour une surface insuffisante, alors qu'il était tout à fait possible la rue étant "décaissée" d'améliorer l'accès. Suite à ces travaux les égouts ont débordés cinq fois dans ce qui était un atelier d'artiste plasticien (ce qui ne s'était jamais produit jusque là) je déplace donc mon atelier dans une autre commune, je compte vendre cette maison. Je renonce à des poursuites qui pourraient bloquer cette vente. Je réglerai les dommages avec mon assurance...

rn- La situation ne s'arrange pas, depuis quelques mois les ordures ménagères de notre habitation (voisine de l'atelier) ne sont plus ramassées contrairement à ce qui était depuis 1992, sous prétexte qu'un square créé lors des travaux de voirie empêche le camion de ramassage de passer. Je vois là une espèce de harcèlement et voudrais pouvoir opposer cette fois (car c'est ma famille qui en souffre et que tous sont attachés à cette habitation) cette loi, et en connaître les références.

rnMerci encore.